Extrait des minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de l'Arrondissement de Versailles (Département des Yvellnes)

Cour d'Appel de Versailles Tribunal judiciaire de Versailles

Jugement prononcé le :

07/02/2023

7ème chambre correctionnelle section 2

N° minute

N° parquet

JUGEMENT CORRECTIONNEL

A l'audience publique du Tribunal Correctionnel de Versailles le <u>TRENTE ET UN</u> JANVIER DEUX MILLE VINGT-TROIS,

composé de Monsieur , vice-président, président du tribunal correctionnel désigné conformément aux dispositions de l'article 398 alinéa 3 du code de procédure pénale.

Assisté de Monsieur

greffier,

en présence de

, substitut,

a été appelée l'affaire

ENTRE:

Monsieur le PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE, près ce tribunal, demandeur et poursuivant

ET

Prévenu

Nom:

né le

Nationalité:

Situation familiale:

Situation professionnelle:

Antécédents judiciaires:

Demeurant:

Situation pénale:

comparant assisté de Maître SCHINAZI Allan avocat au barreau de PARIS lors des débats, non comparant lors du prononcé du délibéré,

RECIDIVE DE CONDUITE D'UN VEHICULE EN AYANT FAIT USAGE DE SUBSTANCES OU PLANTES CLASSEES COMME STUPEFIANTS EN RECIDIVE

DEBATS

Page 3 / 4

Le 28.02.2023

Le tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et contradictoirement à l'égard de

- 1 ccc & Me SCHINAZI REÇOIT ET FAIT DROIT à l'exception de nullité soulevée par le prévenu par l'intermédiaire de son conseil;

RELAXE

; des fins de la poursuite ;

- 4 cic à l'Ep

et le présent jugement ayant été signé par le président et le greffier.

LE GREFFIER

LE PRESIDENT

9

ANIME DE VENTANA DE LES PROPERTOS DE LA COMPANSA DEL COMPANSA DE LA COMPANSA DE LA COMPANSA DE LA COMPANSA DE LA COMPANSA DEL COMPANSA DE LA COMPANSA DE LA

COPIE CERTIFIÉE CONFORME Le Greffier

Page 4 / 4